

La Ville de Brossard dépose ses états financiers 2013 Un surplus de 7,8 millions \$

Brossard, le 24 avril 2014 - Conformément à l'exigence de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Brossard a déposé, lors de son assemblée publique du 15 avril dernier, ses états financiers pour l'exercice 2013. Ceux-ci affichent un surplus net de 7,8 millions \$, lequel sera principalement réaffecté à la réalisation de projets qui auront un impact positif pour les citoyens.

Ces résultats sont notamment attribuables au développement du marché immobilier et à celui de la revente qui ont engendré des revenus supplémentaires de droits de mutation et de taxes foncières de l'ordre de 4,2 millions \$. À noter que les éléments qui composent ce surplus pour 2013 ont été considérés lors de la préparation du budget de 2014.

Pour leur part, les dépenses de fonctionnement excèdent les prévisions budgétaires de 853 000 \$ en raison de l'augmentation des coûts de déneigement. Ces coûts sont reliés à la quantité de précipitations de l'hiver 2012-2013 qui a été plus élevée que la moyenne.

« Les états financiers déposés témoignent de notre saine administration et du souci que nous avons de dépenser de façon responsable et consciencieuse l'argent des contribuables. Je suis très fier de la façon dont la Ville est gérée. Les Brossardois peuvent compter sur nous afin que chaque dollar soit investi dans un seul but, soit celui de constamment améliorer la qualité des services qui leur sont offerts », a indiqué le maire, Paul Leduc.

Des projets pour la population

La totalité des surplus de l'exercice sera réaffectée au programme prévu d'investissements, notamment, à la réalisation de projets visant l'embellissement du territoire, à la construction d'un centre aquatique et à la reconstruction du centre communautaire Nathalie-Croteau.

Gestion de la dette

Par ailleurs, le niveau d'endettement de la Ville demeure sain, compte tenu de sa richesse foncière (10,6 milliards \$) et de sa prospérité économique, le ratio d'endettement total net s'élevant à 1,53 % comparativement à 1,79 % en 2012. Ce résultat positionne Brossard avantageusement sous la moyenne provinciale si on la compare aux chiffres disponibles de l'année 2012 relatifs aux villes de 25 000 à 100 000 habitants, pour lesquelles le ratio d'endettement total net était de 2,45 %.

Les états financiers 2013 sont disponibles sur le site de la Ville, à brossard.ca (section « Ma Ville », rubrique « Budget »).

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6355